



Paris, le 18 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan définitif de l'accidentalité routière 2015

SYNTHÈSE

En 2015, 3 461 personnes ont perdu la vie sur les routes de France soit une hausse de 2,3 % par rapport à 2014 et 77 décès supplémentaires. C'est une année contrastée pour la sécurité routière : hausse de la mortalité routière mais stabilité du nombre de personnes hospitalisées et baisse des accidents corporels et des personnes blessées. Ainsi, le nombre de personnes blessées sur les routes est en baisse de -3,1 %, soit 70 802 personnes blessées dans 56 603 accidents corporels (-2,7 %). 26 595 de ces personnes blessées ont dû être hospitalisées (-0,2 % par rapport à l'année 2014) parmi lesquelles 13 % garderont des séquelles très graves.

Les catégories d'usagers

L'accidentalité routière se détériore chez les **automobilistes**. On déplore en 2015 1 796 décès dans un véhicule de tourisme. Cela correspond à 133 décès en plus, soit une hausse de +8 % par rapport à 2014, des décès supplémentaires qui se portent aux deux tiers sur les conducteurs masculins, et pour un tiers sur les passagers féminins. Plus de la moitié des morts sur la route en 2015 (51,9 %) étaient conducteurs ou passagers de ce type de véhicules.

Les indicateurs de toutes les autres catégories d'usagers sont à la baisse : -6,2 % pour les **piétons**, soit 31 décès en moins, -6,3 % pour les **cyclistes** (10 décès en moins), -6,1 % pour les **cyclomotoristes** et -1,8 % pour les **motocyclistes**, soit 21 décès en moins pour les usagers de deux-roues motorisés.

Il faut toutefois nuancer ces résultats : les usagers de deux-roues motorisés comptent pour moins de 2% du trafic (1,9%) mais représentent 43% des personnes blessées graves et 22% des personnes tuées. La part des motocyclistes âgés de 50 à 64 ans passe de 16% en 2014 (102 décès) à 21% en 2015 (132 décès).

Les **véhicules utilitaires** affichent la baisse la plus forte (-16,1 %), soit 23 vies épargnées.

En 2015, la route reste la première cause de mortalité des **18-24 ans** qui représentent 9 % de la population mais 18 % des morts de la route. 619 jeunes ont perdu la vie sur les routes en 2015, 37 de plus qu'en 2014 (+6,4 %). Alors que

+ 3 tués entre 2013 et 2014, 27 jeunes de plus sont décédés en 2015 par rapport à 2014 (soit 408 jeunes tués en véhicule de tourisme en 2015 pour 381 en 2014) : on note 15 jeunes conducteurs tués de plus et 8 jeunes femmes conductrices tuées de moins, mais 17 jeunes passagères tuées supplémentaires. Après la forte baisse de mortalité des jeunes motocyclistes en 2014, on observe une stabilisation en 2015 à 107 tués à moto (pour 105 en 2014 et 148 en 2010) et une baisse du nombre de blessés de -7,2 %.

Les **15-17 ans** enregistrent aussi une mortalité routière plus élevée avec 125 décès, ce qui correspond à une hausse de 7,8 %. Globalement les jeunes adultes de 15 à 29 ans sont surreprésentés parmi les victimes de la route puisqu'ils représentent à eux seuls un tiers des blessés graves et des personnes tuées.

À l'autre bout de la pyramide des âges, les **seniors** enregistrent une forte hausse dans le bilan 2015 avec 831 personnes de plus de 65 ans décédées dans un accident routier. La catégorie des jeunes seniors de 65-74 ans est la plus touchée avec une augmentation de 10,2 % suivie par celle des 75 ans et plus, en hausse de 6,4 %. Parmi les 312 tués âgés entre 65 et 74 ans, 178 étaient automobilistes (soit 45 de plus qu'en 2014 dont +40 conducteurs masculins). Parmi les 519 tués âgés de 75 ans ou plus, 272 étaient automobilistes (soit 32 de plus qu'en 2014 majoritairement des femmes conductrices ou passagères).

La **proportion hommes/femmes** reste inchangée par rapport à 2014 : 3/4 des personnes tuées ou blessées gravement sur les routes sont des hommes.

Le réseau routier

La mortalité routière a fortement augmenté sur les **autoroutes** en 2015. 298 décès sont à déplorer sur l'ensemble de ce réseau, ce qui correspond à une augmentation de 23,1 % par rapport à 2014, et en particulier 39 automobilistes et 14 motocyclistes tués supplémentaires. Les piétons paient encore un lourd tribut au manque d'attention des conducteurs : 48 d'entre eux ont perdu la vie sur les autoroutes cette année, le double d'il y a deux ans.

Les routes **hors agglomération**, réseau le plus étendu, enregistrent en conséquence une part importante de la mortalité routière avec 2 175 décès. C'est en légère hausse (+1,2 % soit 25 décès supplémentaires), alors que ce réseau a vécu le tragique accident de Puisseguin dans lequel 43 personnes ont perdu la vie. La mortalité des usagers de deux-roues motorisés baisse cette année sur ce réseau (11 cyclomotoristes et 26 motocyclistes tués de moins), mais la mortalité automobiliste augmente de +5 % ce qui représente 65 personnes tuées de plus qu'en 2014.

En agglomération, la mortalité est stable (-0,4 %) mais si on peut apprécier une baisse notable de la mortalité piétonne (-9,3 % soit 32 vies épargnées), on constate que là encore la mortalité automobiliste augmente sensiblement (+11,6 % soit 29 automobilistes tués supplémentaires).

La vitesse moyenne

Les vitesses moyennes pratiquées par les automobilistes attestent d'une dérive des comportements dangereux, avec +4 km/h par rapport à 2012 sur les autoroutes limitées à 130 km/h et +2 km/h sur les autoroutes et les routes limitées à 110 km/h.

L'alcool sur la route

30,5 % des personnes tuées l'ont été dans un accident impliquant au moins un conducteur présentant une alcoolémie supérieure à 0,5 g/l de sang, soit plus de 2 points d'augmentation par rapport à 2014 (28,3 %). Parmi les automobilistes impliqués dans un accident mortel, les jeunes de 18-24 ans et les conducteurs âgés entre 25 et 44 ans sont plus fréquemment alcoolisés que les autres. Ces âges sont également plus fréquemment alcoolisés en tant que piétons décédés dans un accident de la route.

L'usage de stupéfiants

En 2015, la présence de stupéfiants a été constatée dans 22,8 % des accidents mortels chez au moins un conducteur impliqué. Le cocktail cannabis/alcool multiplie par au moins 15 le risque de causer un accident mortel.

Le port de la ceinture de sécurité

21 % des automobilistes tués, 38 % des usagers de véhicule utilitaires tués et 36 % des usagers de poids lourds tués ne portaient pas leur ceinture de sécurité. Le réflexe ceinture bouclée continue de se dégrader encore par rapport à l'an dernier alors qu'il a sauvé nombre de vies depuis son obligation en 1973.

Le port du casque

10 % des cyclomotoristes et 4 % des motocyclistes qui ont perdu la vie ne portaient pas de casque ou ne l'avaient pas attaché.

Une mobilisation intense des pouvoirs publics

Les enseignements de ce bilan définitif viennent conforter la pertinence du plan gouvernemental de 26 mesures en faveur de la sécurité routière présenté le 26 janvier 2015 par le ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE et les 55 mesures décidées lors du Comité interministériel présidé par le Premier ministre, le 2 octobre 2015.

A ce jour, 24 des 26 mesures du plan pour la sécurité routière sont achevées et les deux dernières le seront très prochainement. Sur les 55 mesures du CISR, 10 d'entre elles sont d'ores et déjà appliquées, 24 autres sont dans le circuit législatif et réglementaire et les 21 restantes sont en cours de rédaction.

Le Gouvernement reste pleinement déterminé à suivre la mise en place de toutes ces mesures afin d'obtenir un recul durable de la mortalité routière et du nombre de personnes blessées. Il en va de la sécurité de tous.

Retrouvez tous ces chiffres sur le site de l'ONISR :

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/la-securite-routiere/l-observatoire-national-interministeriel-de-la-securite-routiere>

Contacts presse Sécurité routière :

Alexandra THÉRIZOL : 01 40 81 80 75 / 06 75 19 83 90

Jean-Noël FOURNIER : 01 40 81 78 84 / 06 87 67 56 40